



Augmentez les salaires !

Tout augmente, sauf les salaires ! Ça suffit !

L'envolée des prix de nombreux produits indispensables à la consommation (*Essence ou diesel +24 % en un an, le fioul domestique + 36 %, les produits frais alimentaires + 6 %*), conduit à une colère légitime. Depuis plusieurs mois, le gouvernement a multiplié les cadeaux fiscaux aux plus riches, faisant suite aux nombreux allègements et autres aides au grand patronat. C'est 200 milliards par an qui sont dilapidés dans ces

aides et allègements qui n'ont pourtant pas d'impact positif pour l'emploi !

Alors que l'inflation progresse, que la France devient un « pays de bas salaires », que les retraités subissent une baisse de leurs pensions suite à l'augmentation de la taxe de la CSG de 1,7 %, le gouvernement vient chercher une nouvelle « manne financière » dans nos poches !

Cette politique d'austérité est injuste et dangereuse : elle nourrit le chômage, la précarité, la pauvreté...

Heureusement, les salariés, jeunes, retraités réagissent et se mobilisent !

De nombreuses luttes ont lieu !

Elles sont payantes : des augmentations de salaires sont régulièrement gagnées dans les entreprises lorsque les salariés les revendiquent, se mobilisent et imposent au patronat et directions leurs exigences salariales !

C'est tous ensemble, dans l'unité, en impulsant et en faisant converger les luttes, que l'on obtiendra de nouvelles conquêtes sociales nécessaires à une société plus juste et plus solidaire. La CGT souhaite préparer avec les salariés une grande mobilisation inédite début 2019. Cela nécessite aussi de s'organiser et de se syndiquer !

Tous ensemble agissons pour :

- L'ouverture immédiate des négociations salariales dans les branches et les entreprises;
- Une réelle égalité salariale entre les femmes et les hommes;

- Pas de salaire en dessous de 13€ brut de l'heure, un Smic à 1800€ brut pour un salarié sans diplôme, sans qualification reconnue et sans expérience;
- L'augmentation des retraites et des pensions;
- Une durée de travail hebdomadaire de 32 heures avec créations d'emplois;
- 10 % d'augmentation générale des salaires pour prendre en compte l'inflation, des gains de productivité et un meilleur partage des richesses créées par le travail ;
- Le doublement sur toute la carrière professionnelle des grilles de rémunérations, garantissant un réel déroulement de carrière ;
- Une véritable reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle ;
- La progression d'un niveau de qualification au minimum sur toute la carrière professionnelle.

Manifestation

Vendredi 14 décembre

12h30 Place de la République - Paris

Égalité salariale Femmes-Hommes

Le scandale du non respect de la loi en Île-de-France !

Depuis 2015, la loi oblige les entreprises de plus de 50 salariés à mettre en place un plan pour réduire les écarts de salaires entre les femmes et les hommes. Or, seules 15,86 % des entreprises franciliennes ont mis en place ce genre de plan. (7,25 % en Seine-et-Marne, 11,2 % dans le Val-d'Oise, 11,7 % dans le Val-de-Marne, 12,1 dans l'Essonne, 13,4 % en Seine-Saint-Denis, 17% à Paris, 21% dans le Yvelines et 21,5% dans les Hauts-de-Seine). En clair plus de 8 entreprises sur 10 ne respectent pas la loi en matière d'égalité salariale dans notre région. **C'est scandaleux !**

Rappelons que l'écart de salaires entre un homme et une femme à poste et qualification égale est de l'ordre de 20% en moins pour la femme. A titre de comparaison les femmes travaillent désormais gratuitement depuis le 6 novembre et ce jusqu'à la fin de l'année ! Le Patronat semble beaucoup plus réceptif à la loi lorsqu'il s'agit de faire des économies sur le dos des salariés ou encore d'aller puiser dans les fonds publics pour augmenter ses profits que quand elle appelle à la justice sociale et à l'égalité ! Rappelons le à l'ordre :

A travail égal, salaire égal !

La fable de l'augmentation au 1^{er} octobre !

Le gouvernement a annoncé une augmentation du pouvoir d'achat des salariés du privé à partir du 1^{er} octobre 2018.

Il ne s'agit en rien d'une augmentation des salaires. Ce qu'on vous donne dans la poche gauche, on vous le reprend dans la poche droite !

En effet, le « net à payer » a été augmenté par la suppression des cotisations sociales assurance chômage et pour partie, celles de l'assurance maladie via un nouveau prélèvement de CSG.

Cela revient à abaisser les droits à la santé et à l'indemnisation lors de la perte d'emploi. C'est contraindre les salariés à recourir à des assurances privées, plus chères, moins efficaces et détruisant tout mécanisme de solidarité.

Cela permet aux employeurs, de ne pas augmenter les salaires mais leurs bénéfices, quand il y en a ; et encore plus les dividendes pour les actionnaires.

Plutôt que ces bidouillages, la CGT revendique la taxation des profits du capital pour une augmentation générale des salaires et pensions !

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

